

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Juin 2017

PRESIDENCE DE MONSIEUR Jean-Claude GAUDIN, Maire de Marseille, Sénateur des Bouches-du-Rhône.

L'Assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 93 membres.

17/1715/ECSS

DELEGATION GENERALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES EQUIPEMENTS - DIRECTION TERRITORIALE DES BATIMENTS NORD - Restructuration et mise en sécurité de l'entrée et de la cage d'escalier de l'école Franklin Roosevelt - 5, rue Tivoli - 5ème arrondissement - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études et travaux - Financement.

17-30917-DTBN

- 0 -

Monsieur le Maire, sur la proposition de Madame l'Adjointe déléguée aux Ecoles Maternelles et Élémentaires et au Soutien scolaire, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

L'école élémentaire Franklin Roosevelt située dans le 5^{ème} arrondissement héberge actuellement 10 classes pédagogiques sur 4 étages. Cette capacité peut être portée à 12 classes, soit au total, une fréquentation maximale de 350 personnes, au plus fort de l'activité scolaire.

De plus, du fait du positionnement des locaux d'activités associées telles que salles d'informatique, bibliothèque, réfectoire et cour de récréation, le fonctionnement de cette école se répartit sur 5 niveaux différents.

Aussi, l'entrée de cette école s'effectue par l'intermédiaire d'un palier d'escalier de type entresol, d'une surface d'environ 2 m², qu'on atteint en franchissant trois marches d'escalier depuis le trottoir extérieur de cette école.

Il est proposé, au vu de la configuration très étriquée, non fonctionnelle, et non sécuritaire, un projet de restructuration et de mise en sécurité de l'entrée de l'école, par l'agrandissement de la zone intérieure d'accueil, la suppression des trois marches devant l'entrée, la requalification partielle de l'escalier principal, l'aménagement des dégagements afin de favoriser les flux verticaux et horizontaux, dans le but d'améliorer l'évacuation des personnes en cas de problème.

Enfin, il est projeté également, l'installation d'un ascenseur desservant les 5 niveaux de ce bâtiment, pour répondre au mieux à la réglementation sur l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR), dans les Équipements Recevant du Public (ERP) et aussi faciliter l'accès aux bureaux de votes à toutes les personnes, lors des consultations électorales.

C'est pourquoi, il est proposé de faire approuver l'affectation de l'autorisation de programme, Mission Vie Scolaire Crèche et Jeunesse, année 2017, à hauteur de 375 000 Euros pour les études et les travaux.

Pour le financement de cette opération, des subventions, seront sollicitées auprès des différents partenaires et notamment du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.

En effet, par délibération n° 16/0599/EFAG du 27 juin 2016, le Conseil Municipal a approuvé la convention cadre, passée avec le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, qui définit les modalités d'un partenariat financier entre les deux collectivités pour les années 2016/2019. Cette opération entre dans le cadre de cette convention et pourra ainsi bénéficier d'une subvention du Conseil Départemental à hauteur de 70%.

Le plan de financement prévisionnel pour cette opération est le suivant :

Libellé Opération	Coût (Euros)	Base Subventionnable (Euros)	Montant Subvention (Euros)	Collectivité
Elémentaire Franklin Roosevelt -Restructuration accès Etudes et travaux	375 000	312 500	218 750	Département

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil Municipal de prendre la délibération ci-après :

LE CONSEIL MUNICIPAL DE MARSEILLE
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
VU L'ORDONNANCE N°2015-899 ET LE DECRET N°2016-360 RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS
VU LA LOI N°92/125 DU 6 FEVRIER 1992
VU LE DECRET N°97/175 DU 20 FEVRIER 1997
VU L'ARRETE DU 25 AVRIL 1996 RELATIF A LA COMPTABILITE D'ENGAGEMENT
VU LA DELIBERATION N°16/0599/EFAG DU 27 JUIN 2016
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS

DELIBERE

ARTICLE 1 Sont approuvées la restructuration et la mise en sécurité de l'entrée et de la cage d'escalier de l'école Franklin Roosevelt située 5, rue Tivoli dans le 5^{ème} arrondissement.

ARTICLE 2 Est approuvée l'affectation de l'autorisation de programme, Mission Vie Scolaire Crèche et Jeunesse, année 2017, à hauteur de 375 000 Euros pour les études et travaux.

ARTICLE 3 Monsieur le Maire ou son représentant est habilité à solliciter et à accepter des subventions auprès de divers partenaires susceptibles d'apporter leur contribution financière à la réalisation de cette opération, notamment auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, et à signer tout document y afférent.

Libellé Opération	Coût (Euros)	Base Subventionnable (Euros)	Montant Subvention (Euro)	Taux	Collectivité
Elémentaire Franklin Roosevelt - Restructuration accès Etudes et travaux	375 000	312 500	218 750	70%	Département

ARTICLE 4

La dépense correspondant à cette opération sera financée en partie par les subventions obtenues et le solde sera à la charge de la Ville de Marseille. Elle sera imputée sur les budgets 2017 et suivants.

**Vu et présenté pour son enrôlement
à une séance du Conseil Municipal
MADAME L'ADJOINTE DÉLÉGUÉE AUX
ECOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES
ET AU SOUTIEN SCOLAIRE
Signé : Danielle CASANOVA**

Le Conseiller rapporteur de la Commission EDUCATION, CULTURE, SOLIDARITE ET SPORTS demande au Conseil Municipal d'accepter les conclusions sus-exposées et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

**Certifié conforme
LE MAIRE DE MARSEILLE
SENATEUR DES BOUCHES-DU-RHONE**

Jean-Claude GAUDIN